



Agence nationale de l'évaluation  
et de la qualité des établissements  
et services sociaux et médico-sociaux

## **NOTE D'INFORMATION**

Saint-Denis, le 3 novembre 2010

### **L'ETHIQUE AU CŒUR DES BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) met en ligne une **recommandation cadre** très attendue par les professionnels : "**Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux**".

Les contradictions et les questions qui traversent l'action sociale peuvent se traduire par des tensions qui affectent l'exercice professionnel au quotidien, en particulier lorsque celui-ci concerne l'accompagnement des personnes vulnérables.

Comment concilier, par exemple, commande institutionnelle et demande de l'utilisateur, secret et information partagée, aide et normalisation, logique de mission et logique de gestion ?...

Comment agir en articulant à la fois des composantes personnelles, professionnelles et institutionnelles qui interrogent en continu la finalité de l'intervention ?

Formaliser un espace collectif de réflexion, quelles qu'en soient les modalités, répond à la nécessité de consolider ou de rétablir le questionnement éthique dans la pratique quotidienne des institutions sociales et médico-sociales.

C'est l'un des messages portés par cette nouvelle recommandation qui alimente ainsi le socle des "fondamentaux" déjà produits par l'Agence, comme la recommandation sur la Bienveillance.

Loin de vouloir imposer un mode d'emploi ou une approche spécifique, elle invite les acteurs du secteur - professionnels et encadrement - à une démarche de questionnement pragmatique.

Fruit d'un travail préparatoire particulièrement riche, elle a été conçue en 4 séquences : définition, caractéristiques, et modalités pratiques de mise en œuvre qui ouvre sur cinq situations illustrant la façon dont une démarche éthique s'est mise en place dans différents établissements ou services dans différents secteurs d'activité (personnes âgées, handicapées, inclusion sociale et protection de l'enfance).

Chacune de ces séquences fait l'objet, en fin de chapitre, d'un mémo synthétique. Les deux dernières proposent aux professionnels une méthodologie pour pouvoir individuellement et collectivement, faire face à des situations concrètes.

La mise en œuvre de cette recommandation sera l'occasion d'éprouver les démarches en place, mais aussi pour les équipes, d'expliquer, de partager et de confronter les valeurs portées par une structure au regard de celles auxquelles chaque professionnel adhère individuellement.

La recommandation est téléchargeable sur le site de l'Agence. Une synthèse de ce document sera également mise en ligne fin novembre.

#### **Contacts :**

**Dominique Lallemand**, responsable de la Communication et des Relations institutionnelles,  
[dominique.lallemand@sante.gouv.fr](mailto:dominique.lallemand@sante.gouv.fr), 01 48 13 91 03

**Céline David**, chargée de communication  
[celine.david.anesm@sante.gouv.fr](mailto:celine.david.anesm@sante.gouv.fr), 01 48 13 91 15